



REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIWER

Séance publique du 10 octobre 2025

Date d'annonce publique et de convocation : 1^{er} octobre 2025

Présents: M. Marc LENTZ, bourgmestre, Mmes Sylvie STEINMETZ et Martine BIRKEL, échevines
M. Ady GOEBEL, Mme Léa MAI, M. Nico LEMMER, M. Laurent KASEL,
Mme Josée ETRINGER-SEIL, conseillers
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absente et excusée: Mme Joëlle WEIS, conseillère

No.: 06/2025-21

Modification du règlement modifié relatif au subventionnement d'investissement dans le but d'une utilisation rationnelle de l'énergie sur le territoire de la commune

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Rappelant sa délibération 05/2025-7 du 18 juillet 2025 portant adoption du règlement modifié relatif au subventionnement d'investissement dans le but d'une utilisation rationnelle de l'énergie sur le territoire de la commune ;

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée à l'article 1, B) f. dudit règlement et qu'il y a lieu de remplacer le signe « > » par « ≥ » comme suit : « *Mise en place d'une cuve d'eau de pluie ≥ 500l* » ;

Entendu les explications du bourgmestre ;

Après délibération

DECIDE UNANIMEMENT

de remplacer à l'article 1, B) f. le signe « > » par « ≥ » comme suit : « *Mise en place d'une cuve d'eau de pluie ≥ 500l* », du règlement modifié relatif au subventionnement d'investissement dans le but d'une utilisation rationnelle de l'énergie sur le territoire de la commune, adopté en conseil communal le 18 juillet 2025.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Pour expédition conforme,
Biwer, le 15 octobre 2025

Marc LENTZ
Bourgmestre

Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal